

Règlement de l'opération

« Voyage au coeur d'une terre vivante »

ARTICLE 1 : PRESENTATION

La société SBM LIFE SCIENCE, dont le siège social est situé au 60 Chemin des Mouilles 69130 ECULLY, RCS de Lyon numéro 813 770 542, organise une opération consommateurs, valable exclusivement pour les achats réalisés dans les magasins partenaires inscrits à l'opération et situés en France métropolitaine & DROM-COM du 1er Novembre 2025 au 31 Décembre 2027.

Cette opération, baptisée « Voyage au coeur d'une terre vivante » est un jeu avec obligation d'achat, ci-après dénommée « l'opération ».

ARTICLE 2 : PRODUITS CONCERNES

L'opération est valable exclusivement sur les produits suivants, dans la limite des stocks disponibles :

- Authentique Fertilisant Or Brun 20 kg – Référence OBRAAUT20
- Authentique fertilisant Or Brun 25 kg - Référence OBRAAUT25

Dans le point de vente, l'offre produits est communiquée exclusivement par le magasin.

Les produits proposés sont susceptibles d'être modifiés et adaptés à tout moment pour mieux répondre aux attentes et contraintes. Les photographies et les illustrations présentées sur les supports promotionnels ne sont pas contractuelles. Les produits sont conformes à la législation française et aux normes applicables en France. L'acquéreur demeure seul juge des conditions de compatibilité de l'offre produits avec son usage et avec les produits complémentaires déjà en sa possession.

ARTICLE 3 : ANNONCES DE L'OPERATION

L'opération est annoncée via les supports de communication suivants :

- On pack : directement sur le sac du produit
- Dans chaque magasin participant : avec des affiches, panneaux akylux, jupes de palette, corners de palette et tracts disposés dans les magasins participants
- Sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram et Tik Tok via des influenceurs
- Sur le site internet seezon.co

La liste des supports relayant l'opération est donnée à titre indicatif mais peut être amenée à évoluer. Cette opération est relayée dans les points de vente qui participent à l'opération, à leur initiative et sous leur responsabilité.

ARTICLE 4 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le jeu avec obligation d'achat est ouvert à toute personne physique résidant en France métropolitaine (Corse comprise), âgée de 18 ans ou plus, à la date de participation au jeu.

Le jeu est établi selon le principe suivant :

Pour tout achat de l'un des produits mentionnés dans l'article 2, une chance de découvrir si un ticket est inséré dans le sac du produit.

Si un ticket est inséré dans le sac du produit, le ticket est gagnant : le consommateur doit suivre la procédure pour obtenir sa dotation (article 6).

Si aucun ticket n'est inséré dans le sac du produit, le consommateur a la possibilité d'effectuer un nouvel achat et de tenter à nouveau sa chance.

Cette offre est valable pour les achats des produits mentionnés dans l'article 2 du 1er Novembre 2025 au 31 Décembre 2027 dans la limite du nombre de produits porteurs de l'offre :

- 50 000 produits porteurs pour la référence OBRAAUT20
- 100 000 produits porteurs pour la référence OBRAAUT25

Elle est limitée à une seule participation par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse mail et même justificatif d'achats) pour le ticket gagnant.

Elle est illimitée par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse mail et même justificatif d'achats) pour le ticket perdant.

Ne peuvent participer à cette opération l'ensemble du personnel du groupe SBM LIFE SCIENCE, l'ensemble du personnel de la(des) Société(s) organisatrice(s), et de ses/leurs filiales et sociétés mères incluant les salariés, représentants, sous-traitants et partenaires, ainsi que leur(s) famille(s) et conjoints (mariage, P.A.C.S. ou vie maritale reconnue ou non), toute personne mineure, toute personne bénéficiant des conditions de vente accordées au personnel du groupe SBM LIFE SCIENCE et les salariés des magasins partenaires participants et inscrits, les personnes morales.

ARTICLE 5 : DOTATIONS

Les dotations mises en jeu sont les suivantes :

4 voyages pour la destination des îles Canaries « Tenerife - La Gomera : nature canarienne »

Le détail du programme est mentionné en annexe 1.

Chaque voyage a une valeur de 3 750€ TTC pour 2 personnes pour 9 jours et 8 nuits sur une période de la basse saison.

Le prix comprend :

- Les vols internationaux sur une compagnie régulière en classe économique au départ de Paris
- Les taxes d'aéroport (surcharge carburant incluse) et la taxe de solidarité
- La traversée en ferry (aller/retour) Los Cristianos Tenerife - San Sebastian de La Gomera (véhicule inclus)
- L'hébergement dans les hôtels mentionnés ou équivalent
- Les petits déjeuners
- La location d'une voiture de catégorie A pendant 9 jours
- L'excursion en bateau à Tenerife

Le prix ne comprend pas :

- Les taxes de séjour à régler sur place
- Les boissons et repas mentionnés comme libres
- Les pourboires et les dépenses personnelles
- Les activités, excursions, visites non-mentionnées dans l'itinéraire ou suggérées et précisées comme optionnelles
- Les assurances
- Le carburant dans la location de voiture d'une catégorie A

Le lauréat aura la possibilité de régler la différence si il choisit des options qui ne sont pas incluses dans le prix de la dotation (exemple : départ d'une autre ville...).

Le lauréat n'aura pas la possibilité de modifier la destination.

ARTICLE 6 : CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES DOTATIONS

Les dotations sont attribuées selon la règle suivante :

- 4 sacs de produits (produits concernés indiqués dans l'article 2) contiennent un ticket gagnant
- 149 996 sacs de produits (produits concernés indiqués dans l'article 2) ne contiennent pas de ticket

Pour obtenir sa dotation, le consommateur devra envoyer sa preuve d'achat accompagnée de ses coordonnées complètes (Nom, Prénom, Adresse complète, Ville, Code postal et téléphone) par e-mail à l'adresse suivante : operationnel@moreati.fr

Dès que le consommateur découvre le ticket gagnant dans le sac il a un délai de 1 mois pour envoyer son dossier de participation (la date faisant foi est la date mentionnée sur sa preuve d'achat). La date limite de participation de l'opération est fixée au 31/01/2028.

Après étude du dossier de participation, un e-mail sera envoyé pour l'informer de la conformité ou non de son dossier de participation. Un dossier est conforme dans la mesure où tous les éléments complétés et transmis respectent les conditions d'attributions des dotations.

En cas de facture d'achat transmise non conforme, un e-mail sera envoyé au participant pour l'informer que sa participation n'est pas conforme et que la dotation mise en jeu sera définitivement perdue et ne pourra pas être remise en jeu.

Tout dossier transmis par un autre mode ou après les dates indiquées ne sera pas traité. MOREATI, située 4 avenue du Mont Thabor 20090 Ajaccio, a la charge de traiter les dossiers de participation et les demandes des consommateurs relatives à l'opération.

En cas de réclamation, le participant devra contacter MOREATI à l'adresse e-mail operationnel@moreati.fr

Les demandes présentant des documents illisibles, incomplets, raturés, contrefaits ou endommagés seront rejetées et non retournées. MOREATI et SBM LIFE SCIENCE ne sont pas responsables des demandes incomplètes, erronées, perdues, retardées, endommagées, volées.

Les frais de connexions à internet ne seront pas remboursés, ils restent à la charge du participant.

ARTICLE 7 :

Les sociétés organisatrices ne sauront encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure, d'événements indépendants de leur volonté ou de nécessité justifiée, elles étaient amenées à écourter, prolonger, reporter, modifier ou annuler l'opération, ou à en modifier les conditions, à tout moment si les circonstances l'exigent. Toute décision de SBM LIFE SCIENCE concernant l'existence, le déroulement et l'achèvement de l'opération, est souveraine et n'est susceptible d'aucun recours.

Les sociétés organisatrices ne sauront par ailleurs être tenues pour responsable des dommages liés à la jouissance de l'offre de remboursement.

ARTICLE 8 :

Les Sociétés organisatrices se réservent le droit d'exclure de l'opération et de poursuivre en justice toute personne qui aurait tenté de tricher ou de troubler son bon déroulement. Un gagnant qui aurait triché sera de plein droit déchu de toute offre de remboursement.

En cas de réclamation, une copie des éléments fournis sera exigée. Les décisions que SBM LIFE SCIENCE serait amené à prendre pour régler les litiges liés à l'opération ou à l'application du présent règlement seront sans appel.

ARTICLE 9 : INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent Jeu sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 et à la Règlementation Européenne n° 2016/679 sur la protection des données personnelles (RGPD).

En indiquant ses coordonnées sur papier libre, le Participant autorise les sociétés organisatrices à collecter ses données personnelles suivantes : nom, prénom, téléphone, adresse et e-mail. Tous les participants à l'opération, ainsi que leur représentant légal s'ils sont mineurs, disposent d'un droit d'accès, de rectification, et de suppression des données les concernant. Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à la société organisatrice, accompagné d'un justificatif d'identité, soit par courrier postal à l'adresse suivante MOREATI - Jeu SBM « Voyage au coeur d'une terre vivante » - 4 avenue du Mont Thabor 20090 Ajaccio, soit par e-mail en adressant un courrier électronique à operationnel@moreati.fr

Les informations enregistrées par la société organisatrice dans le cadre de l'organisation de l'opération sont réservées à son seul usage, et ne peuvent être communiquées qu'aux sociétés participant à l'organisation de l'opération pour les seuls besoins de celle-ci. Les données personnelles seront conservées pendant une période de 1 an à l'issue de laquelle elles seront effacées.

Les sociétés organisatrices s'engagent à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans avoir reçu au préalable le consentement du participant, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

ARTICLE 10 :

Le règlement est déposé à SELARL 812 - HUISSIERS, huissiers de justice associés, 88 Boulevard de la Reine 78000 VERSAILLES. Il peut être envoyé gratuitement (timbre remboursé au tarif lent en vigueur sur demande) par courrier postal ou par e-mail, à toute personne sur simple demande adressée à l'adresse de l'opération operationnel@moreati.fr ou MOREATI - Jeu SBM « Voyage au coeur d'une terre vivante » 4 avenue du Mont Thabor 20090 AJACCIO.

ANNEXE 1/ DÉTAILS DU PROGRAMME DU VOYAGE

JOUR 1 : bienvenue à Tenerife

Décollage de France en direction de Tenerife. Vol en classe économique sur une compagnie aérienne régulière

Arrivée à l'aéroport de Tenerife

Prise en charge du véhicule de location

Après-midi libre

Nuit à l'hôtel de Tenerife

JOUR 2 : Tenerife - La Gomera, nature sauvage

Petit-déjeuner

Le matin, départ en direction de l'île de La Gomera

Cap au port de Los Cristianos et départ à bord du ferry vers la Gomera

Arrivée à La Gomera

Après-midi libre

Déjeuner et diner libres

Nuit à l'hôtel de San Sebastian de La Gomera

JOUR 3 : La Gomera - Randonnée dans le Parc National de Garajonay

Petit-déjeuner

Randonnée en liberté dans le Parc National de Garajonay, classé au patrimoine mondial par l'UNESCO

Déjeuner et diner libres

Nuit à l'hôtel de San Sebastian de La Gomera

JOUR 4 : La Gomera, Secrète et rurale, les merveilles de La Gomera

Petit-déjeuner

Journée libre

Déjeuner et diner libres

Nuit à l'hôtel de San Sebastian de La Gomera

JOUR 5 : La Gomera - Tenerife - Ciel étoilé de Tenerife

Petit-déjeuner

Traversée en ferry de l'île de La Gomera vers l'île de Tenerife

Arrivée à Tenerife

Route jusque San Miguel de Abona et installation dans l'hébergement

Après-midi libre

Déjeuner et diner libres

Nuit à l'hôtel de Tenerife

JOUR 6 : Tenerife - Volcan Teide et villages typiques canariens

Petit déjeuner

Journée libre

Déjeuner et diner libres

Nuit à l'hôtel de Tenerife

JOUR 7 : Tenerife - croisière en mer et observation des baleines pilotes

Petit-déjeuner

Le matin, croisière en mer pour observer les baleines et les dauphins
Déjeuner servi à bord du bateau
Après-midi libre
Diner libre
Nuit à l'hôtel de Tenerife

JOUR 8 : Tenerife - à la rencontre de la vie locale

Petit-déjeuner
Journée libre
Déjeuner et diner libres
Nuit à l'hôtel de Tenerife

JOUR 9 : Retour en France

Petit-déjeuner
Retour vers l'aéroport et restitution de la voiture de location
Vol retour vers Paris
Arrivée à Paris

